

Agitation dans les possessions françaises

Entretien entre Jawaharlal Nehru et M. Roux, chargé d'affaires

Notes de Jawaharlal Nehru

8 août 1947

M. Roux, l'Ambassadeur français, est venu me voir ce matin pour me transmettre un message urgent qu'il avait reçu de M. Bidault.

Il m'a dit que le Gouvernement français était quelque peu préoccupé par les événements à Pondicherry et Chandernagore, plus particulièrement dans ce dernier établissement.

Selon lui, une agitation agressive se prépare pour le 15 août.

Il espère vraiment que des incidents fâcheux seront évités, car ils ajouteraient aux difficultés de la situation. Le Gouvernement français considère activement et urgemment l'avenir des territoires français en Inde. Il a décidé de céder presque immédiatement les loges françaises au Gouvernement de l'Inde sans entamer aucune négociation. Ils ont aussi décidé d'accorder des pouvoirs financiers et administratifs étendus aux municipalités dans les établissements français en Inde. Dans l'avenir, ces municipalités auraient ainsi beaucoup plus d'autonomie.

Tout ceci est considéré comme un premier pas. Ils ont proposé d'en prendre d'autres et d'une plus grande portée dans le avenir proche, mais ils ne peuvent pas en indiquer la nature exacte pour le moment. Cependant ils veulent nous donner l'assurance qu'ils désirent que toutes ces questions soient résolues amicalement entre le Gouvernement français et le Gouvernement de l'Inde et conformément aux vœux de la population de l'Inde française. Ils sont certains que la

décision finale sera en accord avec les vœux de la population des établissements français et du Gouvernement de l'Inde.

Cependant à cause de la procédure parlementaire, ils ne peuvent rien déclarer pour le moment. Donc, on ne peut faire aucune publicité aux dispositions pas qu'ils ont prises, à part pour le fait qu'ils cèdent les loges sans contrepartie.

Je lui ai demandé quelque chose de spécifique par écrit. à ce sujet, pour qu'il ne puisse y avoir aucun malentendu. Il a dit qu'il enverrait immédiatement une communication à son gouvernement pour obtenir la formulation précise. Il tenait beaucoup à ce que l'on donne de la publicité à la question des loges le plus tôt possible. Il espère que cela pourrait avoir un effet positif en Inde.

J'ai informé M. Roux que le Gouvernement de l'Inde était désireux de résoudre toutes ces questions touchant aux Etablissements français d'une façon amicale et conformément aux vœux de la population des Etablissement français.

En ce qui concerne l'agitation à Chandernagore, il est très difficile, en fait à peine possible, pour nous de faire quoi que ce soit à ce sujet. Il y a toutes sortes de groupes au Bengale et nous ne pouvons pas les contrôler. En fait, nous avons nous-même de nombreux problèmes avec certains groupes dans plusieurs parties du Bengale, particulièrement dans les industries du charbon et de l'acier. Même le soi-disant Congrès de Chandernagore n'a aucun lien officiel avec le Congrès National Indien, bien qu'ils utilisent le nom de 'Congrès'. C'est un groupe indépendant qui a quelque sympathie avec les idéaux du Congrès national, mais qui fonctionne totalement séparément.

En ce qui nous concerne, nous ne voulons pas qu'il arrive d'événements fâcheux à Chandernagore ou à Pondicherry.

M. Roux était particulièrement inquiet au sujet du rapport qu'il a reçu sur certaines personnes qui auraient l'intention de mettre bas le drapeau français à Chandernagore. Cela, a-t-il dit, créerait une mauvaise impression en France. J'ai accepté et j'ai dit que nous-même n'apprécions pas un manque de respect pour le drapeau français. Cependant ce que je pourrais faire à ce sujet, je ne sais pas, sauf probablement de donner un conseil en privé à quelques individus privés, s'ils viennent me voir. Je suis en rapport avec eux.

Source: External Affairs Department File No. 26(26)-X/47, pp.13-14, National Archives of India.